

LES BRÈVES DE LA D2P

L'insertion des lycéens professionnels de l'académie de Toulouse de niveau CAP à BTS, 6 mois après leur sortie d'études en 2020 ou 2021

Source : Dares-Depp-InserJeunes

Juillet 2023

Plus de la moitié des lycéens de la voie professionnelle inscrits en 2019-2020 et en 2020-2021 poursuivent des études l'année suivant leur dernière année de formation. Parmi les sortants du système éducatif en juillet 2020 et 2021, 40 % sont en emploi salarié privé au bout de 6 mois, un taux en baisse par rapport aux générations précédentes.

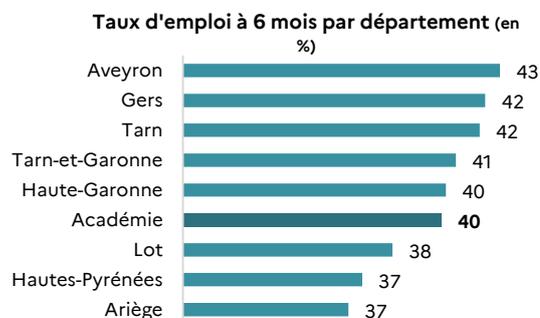
Une majorité des lycéens professionnels poursuivent des études

L'année suivant leur dernière année de cycle professionnel, **53 % des lycéens professionnels** de niveau CAP à BTS¹ de l'académie **sont en poursuite d'études**, soit près de 3 points de plus qu'au national. La proportion d'élèves toujours en études est plus importante chez les inscrits en baccalauréat professionnel (59 %) et moindre pour les BTS (45 %). Le taux de poursuite d'études a augmenté de 2 points par rapport à la génération précédente, avec une hausse plus marquée chez les jeunes femmes et les inscrits en BTS.

Quatre lycéens sur dix sont en emploi 6 mois après leur sortie d'études

Parmi les élèves sortant du système éducatif en juillet 2020 et 2021, **40 % sont en emploi salarié privé au bout de 6 mois**. Les lycéens de la voie professionnelle de l'académie s'insèrent légèrement mieux qu'au national, avec un taux d'emploi plus élevé de 2 points. A l'échelle départementale, ce sont les élèves de l'Aveyron et du Gers qui s'insèrent le mieux à court terme (43 % et 42 %), contrairement à l'Ariège et aux Hautes-Pyrénées (37 %).

Après une baisse de 3 points du taux d'emploi à 6 mois entre les sortants de 2018-2019 et ceux de 2019-2020², conséquence de la crise sanitaire, **la baisse du taux d'insertion semble s'enrayer** (-1 point par rapport à la génération précédente).



Champ : Lycéens sortant de dernière année de cycle professionnel de CAP, Baccalauréat professionnel et BTS en 2020 et 2021.

Une insertion légèrement plus favorable aux hommes

Globalement, les hommes s'insèrent légèrement mieux que les femmes, ils sont 41 % en emploi 6 mois après leur sortie d'études contre 39 % pour les femmes. L'écart est particulièrement marqué pour les sortants de CAP (26 % contre 20 %), alors que les taux d'emploi sont de même niveau en BTS.

Une entrée dans l'emploi facilitée par un niveau d'études élevé et l'obtention du diplôme
Plus le niveau d'études est élevé, plus l'insertion est facilitée : le taux d'insertion est deux fois plus élevé pour les sortants de BTS (52 %) que pour ceux issus des CAP (24 %).

¹ Les élèves préparant une mention complémentaire (MC3 ou MC4) représentent 1,7 % de l'ensemble des lycéens professionnels inscrits en dernière année de formation en 2019-2020 ou en 2020-2021 cumulés. Ils sont exclus de cette étude.

² Mesures en 01/2019 et 01/2020 pour les sortants de 2018-2019 et en 01/2020 et 01/2021 pour les sortants de 2019-2020.

De plus, **l'obtention du diplôme**, ce qui est le cas de 85 % des lycéens, **joue fortement en faveur de l'insertion** : 43 % des diplômés sont en activité professionnelle 6 mois après leur sortie d'études contre 29 % des non-diplômés.

Cet impact est d'autant plus fort que le niveau de diplôme est peu élevé : un élève ayant obtenu son diplôme de CAP présente 2,5 fois plus de chances d'être en emploi que celui qui n'a pas obtenu son diplôme, respectivement 27 % et 11 %. Par contre, pour les sortants de BTS, l'écart des taux d'emploi entre diplômés et non-diplômés est moindre, 53 % contre 47 %.

De meilleurs taux d'emploi pour les hommes dans la production et pour les femmes dans les services

Les taux d'emploi entre les élèves ayant suivi une formation dans le domaine de la production et ceux du domaine des services sont très proches, avec moins d'1 point d'écart en faveur des formations de la production. Au regard des diplômés préparés, cet avantage se creuse un peu plus pour les élèves issus d'un baccalauréat professionnel (+ 4 points).

Concernant le secteur de la **production** où les **hommes s'insèrent mieux** que les femmes (+ 12 points), la plus forte différence est observée pour les BTS, avec 55 % d'hommes face à 39 % de femmes. A l'inverse, dans le secteur de formation relevant des **services, les femmes s'insèrent un peu mieux que les hommes** (41 % contre 38 %), hormis celles sortant d'un CAP pour lesquelles le taux d'emploi reste inférieur de 7 points à celui des hommes.

Des disparités d'emploi selon les spécialités suivies

Le domaine de spécialité en « technologies industrielles » présente le taux d'emploi le plus élevé (50 %). Dans ce domaine, les BTS « conception et réalisation des systèmes automatiques » et « technico-commercial » affichent les taux d'emploi à 6 mois les plus élevés, respectivement 59 % et 55 %. Dans les autres domaines, ce sont deux BTS en santé, « prothésiste orthésiste » et « opticien lunetier », qui offrent la meilleure insertion à ses élèves avec plus de 90 % d'entre eux en emploi à 6 mois. Les formations du domaine « Commerce, vente », qui regroupent 21 % des sortants, présentent des taux d'emploi supérieurs à la moyenne en BTS (de l'ordre de 55 %) mais particulièrement faibles en CAP (de 8 à 14 %). A l'inverse, les spécialisations « matériaux souples », peu représentées, et « alimentation agroalimentaire transformation » ont les taux d'emploi les plus faibles, de 22 % et 35 %.

Une insertion professionnelle moindre quand le représentant légal est sans activité

Les lycéens dont le représentant légal appartient à la catégorie « professions intermédiaires » entrent plus facilement en emploi que les autres élèves (46 %). A l'inverse, les enfants de personnes « sans activité professionnelle » s'insèrent plus difficilement à court terme (35 %).

Les emplois en intérim concernent davantage les hommes, et les CDD, les femmes

Concernant les types de contrats, **42 % des personnes en emploi sont en CDI et 37 % sont en CDD.** Les femmes sont davantage en CDD que les hommes, à hauteur de 43 %, soit 11 points de plus que les hommes, ces derniers étant proportionnellement plus nombreux en intérim (21 % face à 9 % pour les femmes).

Un niveau de diplôme élevé permet d'accéder plus facilement à un CDI : 44 % des sortants de BTS contre 35 % des sortants de CAP. La part d'emploi en CDD s'accroît pour les femmes ayant préparé un CAP, elles sont 47 % à travailler sous ce type de contrat 6 mois après leur fin de formation.

Les femmes et les sortants de CAP et bac professionnel davantage à temps partiel

Les trois quarts des sortants en emploi 6 mois après leur formation exercent une activité à temps plein. Les femmes travaillent davantage à temps partiel que les hommes (35 % contre 19 %), cette proportion atteint 44 % pour les lycéennes sortant de CAP (face à 21 % chez les hommes). De plus, les lycéens issus d'une formation de niveau CAP ou baccalauréat professionnel sont proportionnellement plus nombreux à exercer à temps partiel que ceux ayant préparé un BTS.